

TRANSMISSION DES INFORMATIONS AU SEIN DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel éducatif

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires à cette formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

Cadre socio-éducatif

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les informations à transmettre selon les besoins identifiés par les professionnels et l'institution
- Mettre en place des outils pertinents et efficaces de transmission des informations
- Responsabiliser les professionnels quant au recueil et à la transmission des informations concernant les résidents
- Savoir évaluer efficacement la pertinence des transmissions

ÉLÉMENTS DE CONTENU

Sens et finalité de la transmission d'informations

- Qu'est-ce que transmettre ?
- Quelles informations pour quelle utilisation ?

Les principes de base d'une communication « efficace »

- Les "règles du jeu"
- Le cadre de référence de chacun et les risques de distorsions
- Les "interférences" qui empêchent une saine communication
- Les conditions qui favorisent une communication de qualité

Les transmissions écrites

- Repérer les points importants
- Organiser ses idées
- Présenter un document
- Adapter le vocabulaire au destinataire
- Aspects psychologiques de l'écrit

Analyse des moyens existants

- Les différents outils de transmissions
- L'évaluation de ces outils : efficacité, pertinence, etc.
- Les problèmes rencontrés dans leur utilisation

Projet institutionnel

- L'organisation de l'information, les circuits de la transmission, les moyens à mettre en œuvre
- Les règles institutionnelles
- Les aspects législatifs du partage d'information et la démarche qualité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés du formateur
- Échanges animés par le formateur
- Analyse de la pratique professionnelle
- Remise de documentation



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

• Recueil écrit et oral des attentes

• Feed-back tout au long de la formation

• Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



• Bilan oral de la formation
Questionnaire de satisfaction

• Compte rendu individuel du formateur
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 240 euros par jour et par apprenant.



UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr